

Animation du Portail « Droit et Gouvernance »
BULLETIN DES PUBLICATIONS
1^{er} -31 septembre 2011



Association pour la promotion du droit international*

Centre de droit international
15 quai Claude Bernard
69007 LYON
Tel : 04 78 78 73 52
Fax : 04 26 31 85 24
apdi.lyon@gmail.com

* Bulletin rédigé par Anna Maria SMOLINSKA, ATER au Centre de droit international de l'Université Lyon 3

SOMMAIRE

1. PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES	3
2. PUBLICATIONS OFFICIELLES	4
3. PRESSE	5

1. Publications universitaires

- **Agathe VAN LANG, Droit de l'environnement, PUF, coll. Thémis, 544 p., 35 euros.**

Présentation de l'ouvrage :

Il s'agit d'ouvrage général consacré à l'étude de la place du droit de l'environnement, à son développement, ainsi que à l'étude de la protection de l'environnement et les sanctions des atteintes à l'environnement.

Une dépêche publiée sur ce point, accessible à l'adresse suivante :
<http://www.mediaterre.org/droit/actu,20110911101548,2.html>

- **Droit et économie de l'environnement**

Une conférence organisée par Sciences Po et la Cour de Cassation de Paris se tiendra de Septembre 2011 à juin 2012 sur la question de « *Droit & Économie de l'environnement* ». Le programme complet sur http://www.rdst.org/telechargement/Cycle_CC_environnement_programme%20d%C3%A9finitif.pdf.

Une dépêche publiée sur ce point, accessible à l'adresse suivante :
<http://www.mediaterre.org/droit/actu,20110916233932,2.html>

- **Etienne VERGES, Droit, sciences et techniques : quelles responsabilités ?, LexisNexis, coll. Colloques & Débats, 572 p., 47,50 euros.**

Présentation de l'ouvrage :

L'ouvrage contient les résultats du colloque organisé par le réseau Droit, sciences et techniques qui s'est tenu le 25 et 26 mai à Paris. L'ouvrage traite des questions relatives à l'impact de la science sur l'humanité. Sont ainsi étudiées les questions relatives au développement de la science dans des différents domaines, notamment, dans le domaine du clonage, de nanoparticules, de la bioéthique ou encore dans le domaine des technologies d'informations et de communications tels que la protection des données, la responsabilité de l'Internet et autres.

Une dépêche publiée sur ce point, accessible à l'adresse suivante :
<http://www.mediaterre.org/droit/actu,20110911102353,2.html>

2. Publications officielles

- **Nouvelle publication de l'IUCN relative à l'eau :**

The status and distribution of freshwater biodiversity in the Western Ghats, India
23 Sep 2011 .

Une dépêche publiée sur ce point, accessible à l'adresse suivante :

<http://www.mediate/terre.org/droit/actu,20110924000903,2.html>

- **Nouvelle publication de l'IUCN sur les espèces menacées :**

Species on the Edge of Survival, 01 Sep 2011.

Une dépêche publiée sur ce point, accessible à l'adresse suivante :

<http://www.mediate/terre.org/droit/actu,20110924000854,2.html>

- **Publication du PNUE sur l'évaluation intégrée du noir du carbone et de l'ozone troposphérique**

En août 2011 la Programme de Nations Unies pour l'environnement a publié un dossier très complet sur l'évaluation intégrée du noir du carbone et de l'ozone troposphérique.

Un résumé de cette publication est disponible sur le site Internet du PNUE.

Une dépêche publiée sur ce point, accessible à l'adresse suivante :

<http://www.mediate/terre.org/international/actu,20110930141315.html>

- **Le PNUE publie un rapport sur l'économie verte**

Le PNUE publie un nouveau rapport intitulé "vers l'économie verte, pour un développement durable et une éradication de la pauvreté".

Ce rapport est une synthèse à l'attention des décideurs. Il " dresse un tableau convaincant de la nécessité économique et sociale d'investir 2 % du PIB mondial dans le verdissement de dix secteurs cruciaux de l'économie afin de réorienter le développement et de canaliser les flux de capitaux publics et privés vers l'utilisation rationnelle des ressources et la réduction des émissions de carbone.

Cette transition serait à même de catalyser une activité économique d'un volume au moins comparable à celui du scénario de maintien du statu quo mais en atténuant le risque croissant de crises et de chocs inhérent au modèle existant.

Les idées nouvelles sont par nature dérangeantes mais beaucoup moins qu'un monde frappé par la pénurie d'eau potable et de terres productives sur une toile de fond de changement climatique, d'événements météorologiques extrêmes et de raréfaction des ressources naturelles.

L'économie verte ne s'affilie pas à une tendance politique contre une autre. Sa pertinence est la même pour toutes les économies, tant étatiques que de marché. Elle ne se substitue pas non plus au développement durable. Il s'agit plutôt d'un moyen de le réaliser aux niveaux national, régional et mondial grâce à des approches en résonance avec la mise en oeuvre de

l'Agenda 21 et qui en amplifient les effets.

La transition vers une économie verte a déjà commencé, comme le soulignent le rapport et une multitude d'études sur ce sujet menées par des organisations internationales, des pays, des entreprises et la société civile. Mais le défi consiste clairement à exploiter cette dynamique".

Une dépêche publiée sur ce point, accessible à l'adresse suivante :
<http://www.mediaterre.org/international/actu,20110930142547.html>

3. Presse

- Article du journal *Le Monde* relatif à Tchernobyl

H. Morin, « Nuage de Tchernobyl" : un non lieu "vécu comme un abandon par les victimes », *Le Monde*, 7 septembre 2011. L'article fait écho à la décision de la Cour d'appel de Paris qui a prononcé un non-lieu dans l'affaire des conséquences en France du nuage de Tchernobyl dans laquelle Pierre Pellerin avait été mis en examen.

Une dépêche publiée sur ce point, accessible à l'adresse suivante :
<http://www.mediaterre.org/droit/actu,20110916234000,2.html>